



**Fiche projet : Etude de programmation sur le site du Mas Reig à Banyuls-sur-Mer – Centre de Sommellerie Pyrénées Méditerranée-**

**Porteur de projet :** Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis

**Lieu :** Banyuls sur Mer

**Date :** 20/09/17 à 31/12/2017

**Description du projet :**

Les Communautés de Communes Albères, Côtes Vermeille, Illibéris et Aspres, alliées au Pays Pyrénées Méditerranée, étudient la mise en place d'un projet d'envergure nationale et internationale, véritable vitrine de leur terroir vitivinicole. L'ambition commune est de créer un centre de sommellerie reconnu pour ses prestations innovantes et de qualité supérieure, basé sur deux sites d'exception que sont : le Mas Reig à Banyuls-sur-Mer et les Caves Byrrh à Thuir.

Ce centre aurait pour vocation la formation initiale et professionnelle de l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole afin de pallier au manque de lisibilité et de visibilité de l'offre que ce soit au niveau local, national ou international, lié à une méconnaissance de la qualité des produits proposés sur ces territoires. L'idée est de donner une possibilité aux acteurs de la chaîne de mieux se professionnaliser afin de permettre une valorisation optimale des produits, une amélioration de leur notoriété, l'augmentation des ventes directes.

Chacun des sites d'exception sera traité autour d'un même concept, d'une vision partagée, mais avec sa propre particularité, c'est ce que propose l'étude de programmation sur le site du Mas Reig. Une étude de faisabilité sur le centre de sommellerie a été confiée au Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) de l'Université de Perpignan Via Domitia. Cette étude de faisabilité, en cours de finalisation, va permettre d'évaluer la pertinence du projet sur le territoire et les retombées économiques possibles pour l'ensemble des acteurs. Elle va proposer un cadrage et un phasage de projet du « Centre de Sommellerie Pyrénées Méditerranée ». Ce cadrage ayant pour objectif de constituer une aide à la décision pour les différentes parties prenantes par une mise en évidence des opportunités de ce futur projet.

L'étape suivante consiste à compléter rapidement cette étude de faisabilité par une étude de programmation technique et chiffrée, objet de la présente demande, sur le site du Mas Reig, afin d'identifier :

- Les investissements matériels et humains
- Les modalités de fonctionnement à retenir
- L'estimation des coûts d'investissement et de fonctionnement

Cette étude de programmation est à mener avec les parties prenantes concernées par le projet, assistances indispensables pour définir de manière exhaustive l'ensemble des composantes opérationnelles du projet. La coordination entre le CRESEM, en charge de l'étude de faisabilité, et le prestataire retenu pour l'étude de programmation est primordiale pour arriver à définir un projet de centre de sommellerie le plus abouti.

L'étude de programmation devra proposer 3 scénarios permettant d'organiser l'espace en fonction du bâtiment existant et de définir les équipements, matériels pédagogiques et services à mettre en place.

Il conviendra que le bureau d'étude retenu se fasse accompagner par un ou plusieurs « experts » techniques du réseau vitivinicole, et collaborer étroitement avec des sommeliers.

Le phasage de l'étude :

- Phase 1 : Etat des lieux du site : visite du domaine et analyse du site du Mas Reig sur la commune de Banyuls sur Mer.

- Phase 2 : Proposition de programme général et programme technique détaillé : trois scénarios d'aménagement seront proposés à ce stade de l'étude avec une 1ère approche des coûts d'investissement. A l'issue de cette 2ème phase, un seul scénario d'aménagement sera retenu par le maître d'ouvrage.

- Phase 3 : Chiffrage et prévisionnel des investissements et du fonctionnement du scénario retenu avec financements éventuels.

Le rendu de cette étude de programmation permettra au maître d'ouvrage de définir :

- La faisabilité technique et fonctionnelle du projet au regard de la configuration du site et des pôles de développement retenus ;

- Les conditions de potentialité et de programmation du centre de sommellerie sur le site du Mas Reig.

L'étude devra proposer aux élus et aux professionnels impliqués dans ce projet différents scénarios par rapport aux configurations de l'équipement, et aux modes de gestions possibles de la structure porteuse.

**Dépenses :**

Prestation université : 26 220 € HT

**TOTAL : 26 220 € HT**

**Plan de financement :**

LEADER : 16 780.80 €

CD66 : 4 195.20 €

Auto : 5 244.00 €

**TOTAL : 26 220 €**

Grille de sélection remplie par le porteur de projet :

CRITERES	NOTE
Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20/20
Projet conforme.	
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	3/3
Innovation d'usage : L'innovation réside dans le partenariat mis en place entre les collectivités cibles (la communauté de communes ACVI, la communauté de communes des Aspres, le Pays Pyrénées-Méditerranée, la Région, le Département, l'Etat) mais surtout les sites de production de Banyuls-sur-Mer et Thuir et le lycée d'Argelès-sur-Mer, potentiel centre de formation.	
Partenariat (public/privé ou privé/privé)	2/2
Sont ou seront associés les producteurs locaux, les entreprises de services, les communes, les offices de tourisme, des centres de recherche, des organismes de formation présents ou à développer sur le territoire...	
Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	2/2
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les étudiants/ le lycée Christian Bourquin d'Argelès</li><li>- Les professionnels : caves particulières, syndicats locaux</li><li>- Les particuliers : amateurs de vin ou autres</li><li>- Les touristes : nationaux et internationaux</li><li>- Les entreprises</li><li>- les communes et intercommunalités</li></ul>	

Intégration réseau extraterritorial	0/1
Ce projet a une véritable dimension régionale et départementale par les formations enseignées, les outils de promotion proposés, et les sites qualitatifs accueillants.	
Réduction consommation énergie	1/1
Les travaux qui seront menés sur le site du Mas Reig, commune de Banyuls sur Mer, auront comme priorité de réduire les consommations énergétiques du bâtiment.	
Energie renouvelable	0/1
Dans la mesure du possible les énergies renouvelables seront présentes dans ce projet.	
Réduction impact milieu	0/1
L'environnement sera pris en compte dans le projet : impact visuel dans la réhabilitation des bâtiments et diminution des déchets (à minima).	
Création d'emploi	4/4
Dans un 1er temps, ce centre va créer 3 emplois, et permettre d'en maintenir 3 autres. Il y aura également un impact positif sur les emplois indirects.	
Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	0/1
Pas de cible prioritaire identifiée pour ce projet.	
Mobilisation emploi local	4/4
Le résultat attendu vise à mettre en valeur les savoir-faire de production locaux et permettre leur développement. Les sites identifiés correspondent un même bassin d'emploi, l'adjonction d'un site de formation (lycée) aux deux sites de production permettra de constituer un groupement productif de proximité alliant développement de filière et déploiement touristique, vecteurs indispensables à la redynamisation de l'économie locale. L'approche touristique permettra de relier cette filière au pan majeur de notre économie locale et mobiliser ou pérenniser, de fait, de nombreux emplois dans la culture du vin, sa confection/maturation, sa promotion... associée aux emplois dérivés (services, industrie du liège...)	
<b>TOTAL</b>	<b>36/40</b>

**Avis du Comité technique :**

Avis favorable